

Objet : Commande Publique – Décision d’attribution du marché CAA25023 – Interventions scolaires de sensibilisation à la transition écologique, au changement climatique pour les enfants de 3 à 10 ans. Années scolaires 2025-2026 et 2026-2027

Lot n°01 - Les milieux aquatiques et les milieux humides

Lot n°02 - La nature de proximité

Lot n°03 - La faune sauvage

Lot n°04 - Les oiseaux

Lot n°05 - Les abeilles

Lot n°06 - Les milieux Forestiers

Lot n°07 - Le grand cycle de l’eau

Lot n°08 - Le petit cycle de l’eau

Lot n°09 - Le changement climatique

Lot n°10 - Les risques naturels

Lot n°11 - L’agriculture locale, les circuits courts et l’alimentation durable

Lot n°12 - L’alimentation par le jardinage

Lot n°13 - Le métier d’Alpagiste

Le Président de la Communauté d’Agglomération Arlysère,

Vu les articles L. 5211-1, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°02 du Conseil Communautaire du 1^{er} février 2024 abrogeant la délibération n°6 du 9 juillet 2020 et donnant délégation au Président, ou à défaut son représentant, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l’exécution, le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures courantes, services et travaux d’un montant inférieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu l’arrêté n°2024-053 en date du 25 mars 2024 donnant délégation à Monsieur Michel CHEVALLIER pour les affaires ayant trait à la commande publique pour la Communauté d’Agglomération Arlysère,

Considérant qu’il y a lieu de faire appel à des prestataires pour les interventions scolaires de sensibilisation à la transition écologique, au changement climatique pour les enfants de 3 à 10 ans. Années scolaires 2025-2026 et 2026-2027,

Vu la consultation engagée pour cette affaire et les offres présentées par les candidats,

Vu l’examen des offres,

Vu l’avis de la Commission d’Achat en date du 06 octobre 2025,

Décide

Article 1 : Le marché «CAA25023 – Interventions scolaires de sensibilisation à la transition écologique, au changement climatique pour les enfants de 3 à 10 ans. Années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 » est confié aux entreprises suivantes :

Lot n°01 - Les milieux aquatiques et les milieux humides

NATUR’ENVIE – 817 route d’Englannaz – 74210 Faverges, pour un montant estimatif annuel de 12 162,50 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°02 - La nature de proximité

NATURE ET BIODIVERSITÉ (BETTY RONSIN) - Résidence Ormet B – 282 rue de la Voûte – 73620 HAUTELUCE, pour un montant estimatif annuel de 16 650,00 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°03 - La faune sauvage

NATURELLEMENT ENFANT - 4437 route de Molliessoulaz - 73720 QUEIGE, pour un montant estimatif annuel de 14 350,00 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°04 - Les oiseaux

NATURELLEMENT ENFANT – 4437 route de Molliessoulaz –73720 QUEIGE, pour un montant estimatif annuel de 18 750,00 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°05 - Les abeilles

SYNDICAT PROFESSIONNEL VAL D'ARLY AVENTURES (ETIENNE LARANGOT) – 404 route de Juliette – 73590 COHENNOZ, pour un montant estimatif annuel de 12 230,00 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°06 - Les milieux Forestiers

SYNDICAT PROFESSIONNEL VAL D'ARLY AVENTURES (ETIENNE LARANGOT) – 404 route de Juliette – 73590 COHENNOZ, pour un montant estimatif annuel de 12 230,00 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°08 - Le petit cycle de l'eau

OSMOSE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE (AGNES RICHARDOT) - 107 place Carnot – Les Arcades H – 74210 FAVERGES-SEYTHENEX, pour un montant estimatif annuel de 33 200,00 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°09 - Le changement climatique

ASSOCIATION MOUTAIN RIDERS – 180 rue de Genevois – Parc d'Activité Côte Rousse – 73000 CHAMBÉRY, pour un montant estimatif annuel de 33 700,00 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°10 - Les risques naturels

SENSO TERRAE – 21 rue de la république – 34560 POUSSAN, pour un montant estimatif annuel de 22 080,00 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°11 - L'agriculture locale, les circuits courts et l'alimentation durable

Groupement AGATE / BUREAU DES GUIDES ALBERTVILLE – 25 rue Jean Pellerin – CS 32631 – 73026 CHAMBÉRY CEDEX, pour un montant estimatif annuel de 33 400,00 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°12 - L'alimentation par le jardinage

NATURE ET BIODIVERSITÉ (BETTY RONSIN) - Résidence Ormet B - 282 rue de la Voûte - 73620 HAUTELUCE, pour un montant estimatif annuel de 27 525,00 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°13 - Le métier d'Alpagiste

SOCIETE D'ECONOMIE ALPESTRE DE LA SAVOIE - Maison de l'Agriculture et de la Forêt - 40 rue du Terraillet - 73190 ST BALDOPH, pour un montant estimatif annuel de 37 786,80 € TTC (montant extrait du BPU-DQE).

Lot n°07 - Le grand cycle de l'eau

Le lot n°7 est déclaré sans suite pour infructuosité suite à une irrégularité de l'unique offre déposée.

Article 2 : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an, renouvelable 1 fois 1 an à compter de la date de notification, soit une durée totale de 2 ans. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec un nombre de 15 animations annuelles maximum par lot. Le budget alloué au présent marché est de 70 000,00 € HT par an tous lots confondus, soit 140 000,00 € HT pour la durée globale du marché pour l'ensemble des lots.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun - 38 000 Grenoble et par la voie de l'application « Télérecours citoyen » sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 4 : La présente décision sera transmise au représentant de l'Etat et communiquée lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 06 octobre 2025

Le Vice-Président,
Michel CHEVALLIER

